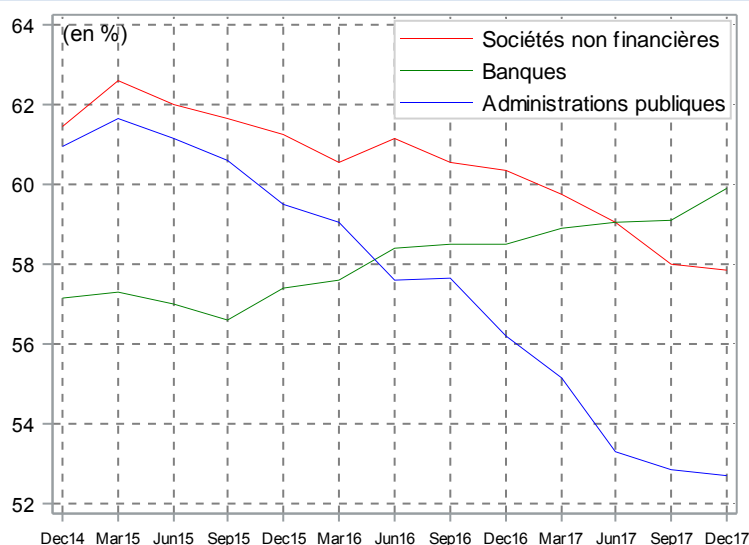


Émission et détention de titres français au 31 décembre 2017

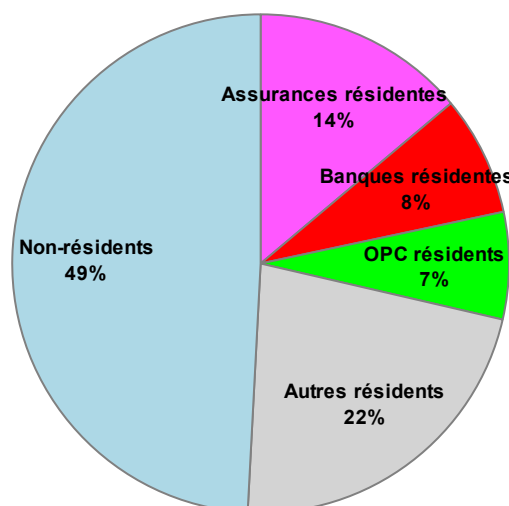
Les non-résidents détiennent la moitié des titres français

- Au 31 décembre 2017, le taux de détention non-résidente des titres émis par les résidents français, hors actions non cotées, est de 49 % (51 % fin 2016, 53 % fin 2015). Les actions cotées sont détenues à 37 % par les non-résidents (39 % un an auparavant).
- La détention non-résidente de la dette publique de long terme diminue, passant de 56 % fin 2016 à 53 % fin 2017 (de 59 % à 56 % toutes durées confondues). Cette évolution est largement la contrepartie d'achats de titres par la Banque de France, dans le cadre du programme d'achat d'actifs de l'Eurosystème.
- Les non-résidents détiennent 56 % des titres de dette émis par les entreprises (58 % fin 2016) et 53 % des titres de dette émis par les banques (52 % fin 2016).
- En 2017, les non-résidents renforcent leurs positions sur les titres de dette émis par les banques avec 26 Mds € d'achats alors qu'ils vendent 12 Mds € de titres de dette publique et 12 Mds € d'actions cotées.
- La France demeure le premier émetteur de titres de dette de la zone euro, avec une part de 32% des émissions de 2017 (34 % fin 2016).

Graphique 1 : Détention par les non-résidents de la dette de long terme (par secteur émetteur résident)



Graphique 2 : Répartition par secteur détenteur des titres émis par les résidents (dettes et actions cotées) à fin décembre 2017



- (1) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale, celui des actions en valeur de marché. Les flux d'achats/ventes sont exprimés en valeur de transaction.
- (2) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires et y compris les émissions des sociétés de financement.
- (3) Les institutions financières non **monétaires émettrices** regroupent notamment les assurances, les organismes de titrisation, les fonds communs de créance, les entreprises d'investissement.
- (4) Émissions nettes totales, non consolidées (pas de rapprochement possible de ce fait avec l'encours de titres pris en compte pour la mesure de l'endettement public selon le Traité de Maastricht).
- (5) L'encours des titres de dette est exprimé en valeur nominale, celui des actions en valeur de marché. Les flux d'achats/ventes sont exprimés en valeur de transaction.
- (6) Hors impact des opérations internes aux groupes bancaires et y compris les émissions des sociétés de financement.
- (7) Les institutions financières non **monétaires émettrices** regroupent notamment les assurances, les organismes de titrisation, les fonds communs de créance, les entreprises d'investissement.
- (8) Émissions nettes totales, non consolidées (pas de rapprochement possible de ce fait avec l'encours de titres pris en compte pour la mesure de l'endettement public selon le Traité de Maastricht).

Source et réalisation : DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES



Tableau 1 : ÉMISSIONS DE TITRES PAR SECTEUR ET FLUX NETS D'ACHATS

(Encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut	Taux de détention par les non- résidents	Émissions nettes	Flux net d'achat par les non-résidents
	Fin déc. 2017		Cumul 4 trimestres	
TOTAL	5 792	49%	151	7
TITRES DE DETTE (1)	3 703	54%	131	19
Sociétés non financières	602	56%	25	1
Administrations publiques (4)	1 882	55%	67	-12
<i>dont État (4)</i>	<i>1 674</i>	<i>55%</i>	<i>64</i>	<i>-15</i>
Banques (2)	1 075	53%	25	26
<i>dont garanties par des actifs affectés</i>	<i>270</i>	<i>51%</i>	<i>-6</i>	<i>-4</i>
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>233</i>	<i>35%</i>	<i>6</i>	<i>7</i>
Institutions financières non monétaires (3)	144	32%	14	4
ACTIONS COTÉES (1)	2 089	37%	21	-12

Tableau 2 : ÉVOLUTION DE LA PART DES ÉMETTEURS RÉSIDENTS DANS LES ÉMISSIONS DE LA ZONE EURO

(valeurs nominales, encours et flux en milliards d'euros)

	Encours brut de la ZE	Part de la France dans l'encours de la ZE	Émissions brutes cumulées sur 4 trimestres. Fin dec 2017		Part de la France dans les émissions brutes de la ZE cumulées sur 4 trimestres	
	Fin dec 2017		France	Zone euro	Fin dec 2017	Fin dec 2016
TITRES DE DETTE	16 582	22%	2 326	7 376	32%	34%
Sociétés non financières	1 258	48%	303	646	47%	52%
Administrations publiques	7 957	24%	847	2 404	35%	36%
Banques	4 076	26%	1 070	2 787	38%	40%
<i>dont émissions de court terme</i>	<i>519</i>	<i>45%</i>	<i>900</i>	<i>2 003</i>	<i>45%</i>	<i>47%</i>
Institutions financières non monétaires	3 291	4%	106	1 540	7%	6%

Complément page 1

Les statistiques commentées dans le présent document sont élaborées par la Direction générale des statistiques de la Banque de France (direction de la balance des paiements). Les données relatives aux émissions sont établies à partir des déclarations des émetteurs et celles relatives aux détenteurs par les déclarations des teneurs de compte conservateur. Pour en savoir plus sur l'activité de tenue de compte – conservation de titres : <https://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/conservation-de-titres.html>

Le long terme correspond aux émissions d'une durée initiale supérieure à un an.

Les données présentées ici sont susceptibles d'être révisées en fonction des corrections et compléments de collecte trimestriels et annuels.

